

LAURENDEAU, André, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Montréal, VLB éditeur/Le Septentrion, 1990. 385 p.

Guy Laforest

Volume 44, numéro 3, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304909ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304909ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laforest, G. (1991). Compte rendu de [LAURENDEAU, André, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Montréal, VLB éditeur/Le Septentrion, 1990. 385 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44(3), 433–435. <https://doi.org/10.7202/304909ar>

LAURENDEAU, André, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Montréal, VLB éditeur/Le Septentrion, 1990. 385 p.

Le journal de Laurendeau paraît 25 ans après la publication du Rapport préliminaire de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, proclamant que le Canada traversait la crise la plus importante de son histoire. Il voit aussi le jour l'année même où a échoué un projet de réforme constitutionnelle reconnaissant le Québec à titre de société distincte. L'échec de l'Accord du lac Meech plonge le Québec et le Canada dans une crise encore plus grave que celle qui sévissait au moment où Laurendeau écrivait son journal. Cet échec nous invite à considérer avec le plus grand sérieux l'évolution intellectuelle et politique de Laurendeau lors de ses pèlerinages en vrai Canada.

Les Québécois ne sont pas les seuls à relire Laurendeau. Dans un numéro récent de la *Revue d'études canadiennes*, Robert D. Chambers reproche à l'intelligentsia et aux leaders politiques du Québec de s'éloigner de l'esprit de Laurendeau depuis le rejet de l'entente du lac Meech. Laurendeau, d'après Chambers, aurait toujours concilié un nationalisme enraciné au Québec avec un engagement clair en faveur du fédéralisme canadien. Il serait parvenu à trouver un équilibre entre les intérêts de la majorité et ceux de plusieurs minorités importantes. L'élite québécoise d'aujourd'hui renonce à la conciliation et à l'équilibre pour se relancer dans cette voie souverainiste que n'aurait pas empruntée Laurendeau (*Revue d'études canadiennes*, 25,2 (1990): 3-4). Pourtant, dans le contexte de la saga du lac Meech, la lecture du journal de Laurendeau se prête à une toute autre interprétation.

Le journal commence en janvier 1964 pour se terminer au début de décembre 1967, au moment où la Commission venait de publier le premier volume de son rapport final, sur les langues officielles. Il est particulièrement dense pour la première année, jusqu'au lancement d'un cri d'alarme avec la sortie du rapport préliminaire en mars 1965. C'est Robert Comeau qui a eu l'heureuse initiative de la publication de cet inédit. Il s'est adjoint deux collaborateurs, Paul-André Comeau et Paul Lacoste, qui signent respectivement une préface et une mise en situation du journal sur le fond des activités de Laurendeau à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme. Comeau et Lacoste répondent à leur façon à Chambers. Comeau rappelle que Laurendeau fut l'un de ceux qui mirent de l'avant la notion de société distincte, allant jusqu'à imaginer une société complète s'incarnant à l'intérieur du

territoire québécois (p. 21). Quant à Lacoste, il insiste sur la dimension politique au cœur du mandat de la Commission dans l'esprit de Laurendeau. Selon ce dernier, la dualité était une caractéristique fondamentale du fédéralisme canadien. Pour que ce pays puisse durer, il faut que ses institutions ouvrent suffisamment d'espace aux «deux majorités», aux «deux sociétés». Le peuple canadien-français n'est pas une minorité comme les autres, dans la mesure où il forme la majorité au Québec. Laurendeau préférait le fédéralisme tant qu'il se montrait disposé à reconnaître le principe des deux majorités. Pour savoir ce qu'il aurait fait ou pensé en l'absence d'une telle reconnaissance, la lecture de son journal peut être utile, bien qu'elle n'offre pas de certitudes. Je ne suggérerai au lecteur que les passages les plus significatifs dans le contexte de l'après-lac Meech.

En Saskatchewan, Laurendeau se demandait en janvier 1964 comment on pourrait faire comprendre aux gens qu'un groupe ethnique, aussi important qu'il fût dans sa province, ne pouvait être comparé avec «la société québécoise, nombreuse, possédant ses institutions et une histoire à la fois ancienne et précise» (p. 55). On sent déjà dans ces pages le conflit entre les adeptes du multiculturalisme et la clause de la société distincte. Au contact des Acadiens, maltraités par l'histoire, Laurendeau se surprend à vanter la stratégie des nationalistes qui œuvrent à créer un meilleur équilibre des forces (p. 67). A ceux qui pensent que ce journal n'a rien à voir avec notre situation actuelle, la lecture du passage qui suit s'impose: «Comment faire en sorte que le minimum de ce que les Canadiens français exigent aujourd'hui rencontre le maximum de ce que les anglophones estimeront acceptable?» (p. 75)

Laurendeau croyait à l'idéal de l'égalité entre les deux peuples, entre les deux sociétés distinctes. Une telle égalité leur permettrait de vivre en amitié. Avant qu'un tel objectif ne devint réalité, il fallait que la Commission poursuivît son travail, qu'elle obligeât le pays à réfléchir (p. 217). Aux yeux de Laurendeau, le rapport préliminaire prenait la forme d'une telle invitation à la réflexion. Nous savons que Laurendeau est mort avant d'avoir pu mettre le fin mot à l'aventure pédagogique de la Commission. De son vivant même, des leaders politiques surgirent et rejetèrent du revers de la main le principe des deux majorités et des sociétés distinctes. Ils substituèrent l'égalité d'opportunité et la symétrie entre les droits individuels à la dualité et au partenariat équitable entre les deux peuples. Le message de ces nouveaux leaders aux Canadiens était clair: la douloureuse introspection recommandée par Laurendeau n'était pas vraiment nécessaire. Ces nouveaux leaders furent entendus. Le Canada et le Québec demeurent hantés politiquement par leurs choix d'il y a une vingtaine d'années.

Il serait injuste de ne pas laisser le dernier mot à Laurendeau. Le paragraphe suivant fut écrit le 18 août 1965, un mois avant l'entrée en politique fédérale de Pierre Elliott Trudeau:

Au début de l'enquête, j'aurais été porté à concevoir l'ensemble canadien comme un pays bilingue à l'intérieur duquel on aurait reconnu au Québec des prérogatives particulières. Aujourd'hui, le problème me paraît se poser à l'inverse; le statut particulier du Québec est une

exigence première: comment parvenir à intégrer, sans l'étouffer, le nouveau Québec qui se manifeste depuis 1959? (p. 343)

Pour comprendre André Laurendeau, de même que l'histoire des relations entre le Canada et le Québec entrés depuis peu dans une phase critique, il faut lire ce journal.

*Département de science politique
Université Laval*

GUY LAFOREST